

**AVIS PUBLIC
ENTREE EN VIGUEUR**

RÉSOLUTION NUMÉRO 23-454

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **3 juillet 2023**, le Conseil municipal a adopté la résolution suivante, laquelle concerne une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) :

- **RÉSOLUTION NUMÉRO 23-454** permettant la délivrance d'un permis de construction d'un immeuble de 38 logements au 845, avenue Crémazie (lot 1 967 426), dans la zone d'utilisation mixte 2028-M-01.

Cette résolution est entrée en vigueur le 26 juillet 2023, date de l'émission du certificat de conformité de la MRC des Maskoutains. Toute personne intéressée peut le consulter au greffe de l'hôtel de ville, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 9 août 2023.



Crystel Poirier, L.L.L., OMA
Greffière